

Journal du Relais petite enfance

Rammo d'Or

MARS - AVRIL 2026



INFOS / ACTUS



- Nous fêterons **le carnaval** sur les temps collectifs la semaine du 2 au 6 mars : les enfants et adultes peuvent venir déguisés.
- Du 16 au 20 mars aura lieu **la semaine nationale de la petite enfance sur le thème: "Des équilibres"**. Les parents des enfants accueillis sur les temps collectifs sont les bienvenus pour nous rejoindre.





LE SAVIEZ-VOUS?

Le congé supplémentaire de naissance

“Un nouveau droit est créé en 2026 pour les jeunes parents : le congé supplémentaire de naissance.

C'est quoi ?

Le congé supplémentaire de naissance est un nouveau congé indemnisé, créé par la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026.

Il s'ajoute aux congés existants (congé de maternité, de paternité et d'accueil de l'enfant ou congé d'adoption) et ne les remplace pas. La demande se fait auprès de la CPAM.

Ce nouveau congé n'a pas vocation à se substituer au congé parental d'éducation : les parents conservent la possibilité de recourir à la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE), versée par la CAF, qui compense partiellement la perte de revenus pendant un congé parental.

L'objectif de ce dispositif, dans un contexte de baisse de la natalité, est de renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes et de donner plus de temps aux familles pour concilier vie professionnelle et vie familiale, en favorisant le bon développement de l'enfant dans ses premiers mois.

Pour qui ?

Le congé supplémentaire de naissance s'adresse à l'ensemble des parents actifs remplissant les conditions d'ouverture de droit à la suite d'une naissance ou de l'accueil d'un enfant :

- salariés,
- travailleurs indépendants,
- agents contractuels de droit public,
- artistes-auteurs, etc.

Peuvent en bénéficier :

- les parents d'enfants nés à partir du 1er janvier 2026,
- les parents d'enfants nés prématurément dont la naissance était prévue à compter de cette date,
- les parents adoptants d'enfants arrivés au foyer entre le 1er janvier 2026 et le 30 juin 2026.



caf.fr



LE SAVIEZ-VOUS?

Pour les assurés relevant d'autres régimes (fonctionnaires, militaires, non-salariés agricoles, régimes spéciaux...), des informations spécifiques seront disponibles sur service-public.gouv.fr.

Comment ça marche ?

Chaque parent peut bénéficier d'un ou deux mois de congé, pris simultanément ou en alternance avec l'autre parent.

Le congé peut être pris en une seule fois ou fractionné en deux périodes d'un mois non consécutives.

Pour en bénéficier, les parents devront avoir préalablement pris l'intégralité de leurs congés de maternité, de paternité et d'accueil de l'enfant ou d'adoption.

Combien ?

Pour les salariés, l'indemnisation est dégressive :

70 % du salaire net le premier mois,

60 % du salaire net le second mois.

Elle est versée par la caisse primaire d'Assurance maladie.

À partir de quand ?

Le congé supplémentaire de naissance sera accessible à compter du 1er juillet 2026, après publication des décrets d'application.

Dans quel délai peut-on prendre ce congé ?

Pour les enfants nés ou arrivés au foyer entre le 1er janvier et le 30 juin 2026, le congé pourra être pris jusqu'au 31 mars 2027 (soit dans un délai maximal de 9 mois à compter du 1er juillet 2026).

Pour les enfants nés ou arrivés au foyer à partir du 1er juillet 2026, le congé devra être pris dans les 9 mois suivant la naissance ou l'arrivée de l'enfant.

Ce délai est prolongé lorsque les congés légaux sont eux-mêmes allongés (naissances multiples, dispositions conventionnelles, etc.).



caf.fr



LE SAVIEZ-VOUS?

Quand prévenir l'employeur ?

Les parents devront informer leur employeur au moins 1 mois avant le début du congé, en précisant :

la date de début,

la durée du congé,

et, en cas de congé de 2 mois, s'il est fractionné ou non.

Ce délai est réduit à 15 jours lorsque le congé supplémentaire de naissance débute immédiatement après un congé de paternité, d'accueil de l'enfant ou d'adoption, et qu'il n'est pas possible de respecter le délai d'un mois."

Retrouver l'article de la CAF : [ici](#)



caf.fr

ÇA S'EST PASSÉ EN JANVIER

Couronne et Raconte-tapis "Roule galette"



Atelier peinture



Conte sur l'hiver avec Brigitte



Pâte à modeler



Atelier sonore



ÇA S'EST PASSÉ EN JANVIER/FÉVRIER

Atelier motricité



Atelier comptines signées



Atelier collage



Conte avec Brigitte sur le carnaval



À VENIR EN MARS

Retrouvez le planning chaque mois sur le site internet du Rammo d'Or : [ICI](#)

MARS 26

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
2	3	4	5	6
St Romain	Albigny	Curis	Poleymieux	St Germain
Carnaval avec Micro crèche St Romain	Carnaval crêpes - patrice livre	Carnaval crêpes	Carnaval crêpes	Carnaval crêpes
9	10	11	12	13
St Romain	Albigny	Curis	Poleymieux	St Germain
10H Atelier sonore	10H Atelier comptines signées	Peinture pochoirs	Peinture pochoirs	Peinture pochoirs biblio?
SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE THEME: DES EQUILIBRES :				
16	17	18	19	20
St Romain	Albigny Salle du LAVOIR	Curis	Poleymieux	St Germain
Harmonies de la nature : explorer, empiler, construire	Équilibre dans l'art : peinture en mouvement	Atelier motricité : ça tourne, ça balance	10H Atelier comptines signées	Parcours d'équilibre naturel
23	24	25	26	27
St Romain	Albigny	Curis	Poleymieux	St Germain
Transvasement	Transvasement	Transvasement	Atelier des équilibres avec la crèche	bibliothèque 10h30
30	31			
St Romain	Albigny			
chasse aux œufs	chasse aux œufs			

RAMMO D'OR

Mylène CHANIOL -
Animatrice Responsable de

04 28 29 55 08 ou 07 60 15 41 41

rammodor69@gmail.com

RAPPEL DES ADRESSES DE CHAQUE SALLE

ST ROMAIN - 9H30/11H SALLE DE L'AJA

ALBIGNY - 9H/11H SALLE HENRI ST PIERRE

CURIS - 9H / 11H SALLE PERISCOLAIRE

POLEYMIEUX - 9H/ 11H SALLE MONT THOU

ST GERMAIN - 9H/ 11H POLE MAINTENUE





COIN LECTURE



Quelques livres lus au relais...

“La recette du gros ours”

“Tous les matins, Paulo le poussin picore du pain dur pour le petit déjeuner. Mais aujourd'hui il en a assez. C'est vrai que le pain dur, ce n'est pas très bon. Heureusement Gros ours a une bonne idée pour améliorer ce repas !”



A la sieste, tout le monde ! ”

“Attention : livre contagieux.

Il faut le voir, ce chat, s'installer sur le matelas étendu sur le balcon, au soleil... Grand-mère et tous les animaux de cette ferme japonaise ne résistent pas à l'envie de le rejoindre, et on en ferait bien autant à les voir si confortablement installés.”

“C'est quand le goûter ?”

“Pour l'anniversaire de Dodo, le réfrigérateur est rempli de gâteaux ! Youpi ! Mais il faut attendre les amis pour les manger, n'est-ce pas, Dodo ? Un drôle de livre à flaps pour attendre le goûter.”





ÇA PEUT VOUS ÊTRE UTILE



Recette pâte à modeler maison (sans cuisson):

Matériel

- 3 tasses de farine.
- 1 tasse d'eau tiède.
- 1/3 de tasse de sel de table.
- 3 cuillères à soupe d'huile végétale.
- Des colorants alimentaires de différentes couleurs.

Étape 1 : mélangez les ingrédients

Mélangez dans un bol, la farine, le sel, l'eau tiède et l'huile. Malaxez le tout énergiquement !

Étape 2 : Une fois bien malaxée vous obtiendrez une boule de pâte prête à être utilisée.

Étape 3 : ajoutez des colorants

Utilisez les colorants (quelques gouttes suffisent) pour colorer la pâte à modeler.